



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY
(74520)

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11
Date de la convocation		
24/112022		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2022 –
Séance du 29 novembre 2022	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20221129 – 040

L'an deux mil vingt-deux le vingt-neuf novembre, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 24/11/2021, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Céline TARDY, Vincent RONAT, conseillers.

Procurations : Virginie MOURIER à Michel MERMIN, Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER et Florian CHAYS à Anne EYCHENNE.

Absents : Phil FUHRMANN et Jonathan DUPARC

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Objet : Projet de construction d'une aire de jeux – terrain multi sports – Demande de subvention au titre du « Contrat Ambition Région ».

M. le Maire présente le projet d'aire de jeux et terrain multi sports sur la commune de Jonzier-Epagny.

Dans ce cadre, il propose à l'assemblée de solliciter une subvention au titre du « Contrat Ambition Région ».

M. le Maire précise que le coût total des travaux s'élève à 168 892.64 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention au titre du « Contrat Ambition Région » dans le cadre du projet de construction d'une aire de jeux et terrain multi sports dont le coût total des travaux s'élève à 168 892.64 € HT.

Article 2 :

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**